ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE
ESCA
PLASTICS VALLEE
OYONNAX

Fédération Française du Sport Automobile FFSA

36° RALLYE AIN-JURA
+ 7° RALLYE VHC
du 25 au 26 mai 2012

Oyonnax, le 26 mars 2012

Madame, Monsieur, Cher ami sportif,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre épreuve,
Le Comité d'organisation est à votre écoute pour vous aider dans l'accomplissement de vos réservations hôtelières ou dans toutes autres taches que votre éloignement rendrait difficile.

Pour ce faire, nous vous prions de trouver ci-joint :

- 1 règlement particulier
- 1 demande d'engagement
- 1 fiche repas, presse, assistance et reconnaissance
- 1 circulaire hôtelière (N'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme à Oyonnax – Rue Bichat au 04 74 77 94 46 www.tourisme-oyonnax.com/ - rubrique Où dormir ?

Avec le retour de la demande d'engagement et le montant des droits, vous voudrez bien retourner la fiche presse et reconnaissance ainsi que **la photo d'identité de chacun des membres de l'équipage** avec les noms au verso.

Le Carnet d'itinéraire (road-book) et l'autocollant de reconnaissance vous seront remis après engagement :

au Bar le Renouillu – Place de l'hôtel de Ville à Bellignat - Tél. 04.74.77.24.23.

Au plaisir de vous rencontrer au départ du Rallye Ain-Jura, veuillez croire, Madame, Monsieur, Cher ami sportif, à l'expression de nos meilleurs sentiments sportifs.

Le Comité d'organisation

34, rue Paradis - 01100 OYONNAX / Tél. 04.74.73.84.72 – 06.76.29.20.62
E-mail : escaoyo@orange.fr – Site : www.asa-esca.com

PLASTICS VALLEE OYONNAX • FRANCE

Logement pendant l'épreuve **(à remplir obligatoirement)**

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Justificatif de frais d'engagement

Désirez-vous un justificatif de frais d'engagement : oui ☐ non ☐

Si oui, à quel nom et adresse :

Remise des prix

Personnes mandatées pour représenter le concurrent :

Chèque des prix libellé au nom de :

Personnes habilitées à retirer le chèque :

Signature du concurrent

7° RALLYE VHC AIN-JURA

du 25 au 26 mai 2012

Coupe de France des Rallyes VHC

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Le présent bulletin doit être adressé au comité d'organisation accompagné obligatoirement des droits d'engagement jusqu'au
lundi 14 mai 2012 à 24h00

IMPORTANT !
Joindre une photo d'identité par équipier avec le nom au verso

DROITS D'ENGAGEMENT (art.7 du règlement particulier)
480 Euros avec la publicité facultative
960 Euros sans la publicité facultative

ASA ESCA Plastics Vallée
34, rue Paradis
Maison des Sociétés
01100 OYONNAX
Tél. 04 74 73 84 72
ou 06 76 29 20 62
Email escaoyo@orange.fr

BULLETIN D'ENGAGEMENT - 7° RALLYE VHC AIN-JURA - du 25 au 26 mai 2012 **ASA ESCA Plastics Vallée - 34, rue Paradis - 01100 OYONNAX**

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION - NE RIEN Y INSCRIRE !

TRESORIER	N° RECO	N° COURSE	GROUPE	CLASSE	VERIF ADMINISTRAT.	VERIF TECHNIQUES
Espèce ☐ le / / 2012 Chèque ☐ Montant : Nom :					le 25/05/2012 à h par	le 25/05/2012 à h par

Ecrire lisiblement, merci	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE
NOM			
Prénom			
Sexe	Féminin ☐ Masculin ☐	Féminin ☐ Masculin ☐	Féminin ☐ Masculin ☐
Nationalité			
Adresse			
CP et Ville			
Téléphone			
Email			
Tél. ou Portable pendant l'épreuve			
Permis de conduire n°			
Délivré à			
le			
N° licence FIA/FFSA			
Priorité		☐ Sans ☐ FFSA ☐ FIA	☐ Sans ☐ FFSA ☐ FIA
Code ASA - Nom ASA			

VEHICULE

J'engage ma voiture dans la période conformément au règlement particulier de l'épreuve.

Période	
Catégorie	
Classe	
PTH N°	
Fiche identité N°	
Marque	
Modèle	
Année	
Immatriculation	
Cylindrée réelle	cm3

Autorisation prêt de véhicule

Je soussigné(e)

autorise M

à piloter mon véhicule immatriculé :

dans le cadre du Rallye :

Fait le / / 2012 à

Signature :

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et des réglementations générales applicables.
Nous certifions exactes l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin.
Nous certifions, être titulaire d'une licence pratiquant FFSA, ne pas être sous le coup d'un suspension de licence et/ou de permis de conduire et nous nous engageons à respecter la réglementation interdisant le dopage, et acceptons les contrôles éventuels des médecins accrédités.
Il est rappelé q'un licencié ne peut en aucuncas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par des Associations Sportives différentes (Article 68 du C.S.I. : le concurrent est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il est engagé).

Signature du concurrent Signature du pilote Signature du copilote

à

le / / 2012

7° RALLYE VHC AIN-JURA

du 25 au 26 mai 2012

FICHE D' INFORMATION PRESSE

Les renseignements inscrits sur cette feuille seront diffusés auprès de la presse et du speaker pour information.

N° Course ☐ Groupe ☐ Classe ☐

Voiture .....

Pilote .....

Copilote .....

ASA .....

Sponsors .....

.....

Palmarès .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nombre(s) de participation(s) au Rallye Ain-Jura : .....

A RETOURNER AVEC LE BULLETIN D'ENGAGEMENT

7° RALLYE VHC AIN-JURA

du 25 au 26 mai 2012

FICHE DE RECONNAISSANCE

Avant d'effectuer leur reconnaissance les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente, la (ou les) voiture(s) dont ils se serviront. Une plaque d'identification leur sera délivrée et devra être apposée pendant toute la durée des reconnaissances.

CONDUCTEURS

Nom et Prénom .....

Nom et Prénom .....

VEHICULES UTILISES

Marque et Modèle .....

Couleur .....

Numéro d'immatriculation .....

Marque et Modèle .....

Couleur .....

Numéro d'immatriculation .....

Marque et Modèle .....

Couleur .....

Numéro d'immatriculation .....

7° RALLYE VHC AIN-JURA

REPAS VALEXPO

LES VENDREDI 25/05 EN SOIREE ET SAMEDI 26/05/2012 A MIDI
INCLUS DANS VOTRE ENGAGEMENT

COUPON DE RESERVATION A NOUS RETOURNER **OBLIGATOIREMENT ***
AVEC VOTRE FEUILLE D'ENGAGEMENT ET VOTRE CHEQUE (si nécessaire)
AVANT LE LUNDI 14 MAI (DERNIER DELAI)

L'équipage (nom - prénom) :

PILOTE : _____

COPILOTE : _____

- ✓ Sera présent au repas du vendredi soir : ☐ oui ☐ non soit _____ gratuit(s)
- ✓ Participeront également à ce repas ☐ personnes payantes (préciser le nombre)
- ✓ Sera présent au repas du samedi midi : ☐ oui ☐ non soit _____ gratuit(s)
- ✓ Participeront également à ce repas ☐ personnes payantes (préciser le nombre)

Soit _____ repas payant(s) X 15 Euros =_____ Euros
+ _____ repas payant(s) enfants -10 ans X 5 Euros = _____ Euros
(Chèque joint à cette réservation)

*** Ces inscriptions supplémentaires ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement.**

*** Si vous ne retournez pas ce coupon, aucune réservation ne sera faite.**

Afin d'organiser au mieux ce repas, nous ne prendrons aucune inscription après la clôture des engagements, soit le lundi 14 mai.

Les coupons repas vous seront remis lors des vérifications administratives le vendredi après-midi. (Aucun repas supplémentaires ne pourra être inscrit sur place)

Merci de compléter au mieux cette fiche
afin que la fête soit belle pour Tous !

ASA ESCA Plastics Vallée – 34, rue Paradis – 01100 OYONNAX
Tél. 04.74.73.84.72 -06.76.29.20.62 Email : escaoyo@orange.fr

36° Rallye AIN-JURA et 7°VHC - PARC ASSISTANCE VALEXPO

Dans le cadre de l'organisation du parc d'assistance et **afin de définir votre emplacement** nous vous demandons de joindre avec votre engagement cette fiche de renseignement dûment complétée.

Les frais d'engagement incluent un emplacement au parc d'assistance :
* 49m² pour une voiture
* 98m² pour deux voitures (hors assistance commune où les dimensions pourront être inférieures)

Si cette fiche n'est pas jointe à votre engagement vous serez en assistance à l'emplacement que vous donnera l'organisation. **Cette fiche est le seul document qui puisse vous donner droit à une assistance regroupée entre plusieurs équipages.** Vous vous engagez à respecter scrupuleusement ces surfaces et à ne pas dégrader ou planter quoi que ce soit dans le revêtement du parc d'assistance.

Horaire d'ouverture: le vendredi à partir de 13h

Nom de l'équipage: _____

Merci préciser les équipages avec qui vous souhaitez être regroupé, et préciser si il s'agit d'une assistance commune :

_____

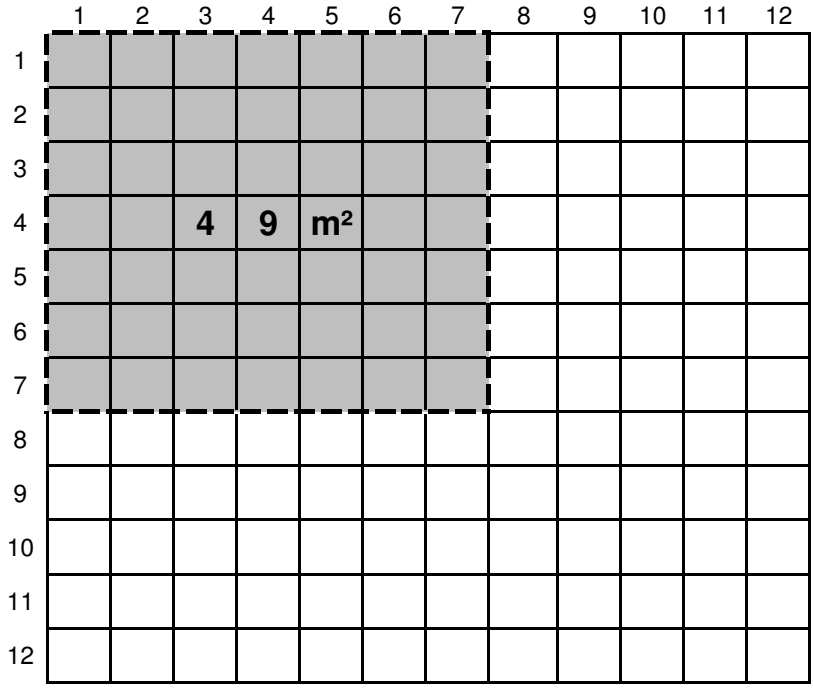

Réservé à l'Organisation	
N°	

Type de véhicule d'assistance:

- ☐ fourgon
- ☐ camping car
- ☐ 19 tonnes
- ☐ semi remorque

Nombre de véhicules pour cette assistance: ……

Immatriculation:

Longueur et largeur du véhicule y compris auvent, bâche, structure légère...:

Extrait de l'article 4.3 du règlement particulier du rallye:

4.3 – Assistance

4.3.1.2 - *L'assistance sera interdite en dehors du Parc d'assistance mentionné dans le carnet d'itinéraire (Road-book). Seul le véhicule portant le sticker numéroté «Assistance» (à coller en haut du pare brise - côté passager) sera autorisé dans le parc d'assistance.*

4.3.2.3. *Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :*

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,

- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,

- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,

- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200 € sera appliquée pour chaque infraction constatée.

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

Les changements de dernière minute ne seront plus pris en compte à partir du mercredi 17h

Contact: *Margaux VERCHERE responsable du parc d'assistance* ☎ *06 78 19 36 31*

💻 *margaux_ver@hotmail.fr*

A RETOURNER AVEC LE BULLETIN D'ENGAGEMENT

CHARTE DE L'ENGAGEMENT DU RALLYE AIN-JURA DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

*Cette année les organisateurs du **Rallye Ain-Jura** font du **respect de l'environnement et de l'écologie** leur fer de lance dans cette discipline souvent critiquée et dénigrée !*

*Profitant de ce projet sportif 2012 résolument nouveau, l'ASA ESCA Plastics Vallée souhaite à présent s'inspirer des démarches entreprises par le Conseil Général de l'AIN, dans le but de **promouvoir et préserver cette terre** d'accueil et sa population.*

1/ A la protection des sites, des paysages et de la nature tu peux **participer** :
•En t'interdisant tout rejet sauvage dans la nature (huiles usagées, eaux usagées, solvants…),
•En **respectant** le balisage et la signalétique mise en place sur cette épreuve automobile.

2/ Ta **gestion** des déchets tu peux assumer:
•En organisant le **tri sélectif** des déchets,
•En utilisant les **poubelles spécifiques** mises en place pour la récupération de chaque produit,
•En rapportant les produits dangereux en déchetterie ou en magasin spécialisé (batteries, piles…)

3/ Ta consommation d'énergie tu peux **contrôler** :
•En promouvant les **économies d'énergie**,
•En privilégiant les sources d'**énergies renouvelables**.

4/ Ta production de CO2 tu peux **limiter** :
•En utilisant des véhicules « propres »,
•En mutualisant tes déplacements.

5/ Ton mode de consommation tu peux **modifier** :
•En privilégiant les **produits éco labélisés**,
•En utilisant des produits respectueux de l'environnement, et si possible des **produits biodégradables** ou **recyclables**.

6/ Vigilent et **respectueux** des populations, dans chaque territoire traversé, qu'il soit urbain ou rural, tu seras.

7/ Par ton **engagement éco-citoyen** de sportif, aux piétons, randonneurs, cyclistes et vététistes tu veilleras.

Nom du Concurrent :

Son numéro de course :

Signature :